

Rapport de jury élaboré à partir des éléments d'appréciation des commissions d'examen

A. ANALYSE QUALITATIVE

1. Séquence professionnelle

(Documents relatifs à la préparation (cahier-journal, séquences d'enseignement, séances...), écrits professionnels (dossier de l'élève -projet personnalisé de scolarisation - projet individuel, demande de fiche d'aide, compte rendus des équipes de suivis de scolarisation, d'entretiens avec les familles), documents relatifs à l'évaluation, supports des élèves, positionnement professionnel, etc.)

➤ **Données positives qui ont conduit les commissions à proposer l'admission des candidats**

La plupart des candidats ont su proposer des documents complets et efficaces :

- Les documents de préparation présentés ont été dans l'ensemble d'assez bonne qualité et ont permis de bien se faire une idée du travail global des candidats.
- Les séquences observées ont respecté les règles de l'examen (durée, diversité).

➤ **Données qui doivent être améliorées (progrès attendus)**

- Réfléchir au temps de travail effectif des élèves : au-delà de « faire » ou de « participer », les élèves doivent comprendre et penser. Pour cela, attention à constituer des documents vraiment opérationnels : objectifs en petit nombre, mais mesurables, calendrier / échéancier... Attention aussi à faire le lien en particulier dans le secteur médico-social entre les documents pédagogiques du type PPI et les documents de type projet personnalisé de scolarisation.
- Favoriser et augmenter les interactions entre élèves dans le groupe pour faciliter l'apprentissage par les pairs.
- Mieux articuler les projets individuels avec le projet collectif du groupe ou de la classe. De plus, les projets pédagogiques individuels ont été de qualité variable, allant du document trop simple d'évaluation à des projets très détaillés où il a été parfois difficile de trouver quels étaient les objectifs prioritaires de la période donnée.
- Approfondir les outils d'aides aux élèves qui sont une des spécificités des professeurs spécialisés.
- Dans la préparation, réfléchir aux conditions de passation des consignes et à leur formulation.
- Enfin, proposer des activités moins « lourdes », faciliter les transitions, tout en respectant l'esprit du texte, lorsque la durée prévue par le texte est un peu longue pour la fatigabilité des élèves.

2. Entretien

(Capacité à se référer à un cadre théorique et institutionnel maîtrisé, capacité à justifier les choix de ses démarches, capacité à exposer des modalités de partenariat, interne ou externe à l'établissement)

➤ **Données positives qui ont conduit les commissions à proposer l'admission des candidats**

- Etre capable de prendre de la distance par rapport à sa pratique pour entrer dans des échanges fructueux avec la commission. L'entretien a souvent permis d'aller un peu plus loin dans la réflexion pédagogique alors que la séance observée pouvait laisser les membres de la commission dubitatifs quant au projet mis en œuvre.

- Etre capable de dépasser son raisonnement et proposer des remédiations par rapport à la séance de classe observée.
- **Données qui doivent être améliorées (progrès attendus)**
 - Maitriser le cadre théorique et institutionnel : cette remarque s'adresse essentiellement aux candidats libres qui s'investissent énormément dans les préparations de classe et qui ont tendance à délaissé un peu ces cadres.
 - Etre en capacité de sortir de son propre raisonnement : la commission n'attend pas forcément une « bonne réponse » mais une réflexion sur l'objet.
 - Etre en mesure d'explicitier les conditions du travail en équipe partenariale.

3. Mémoire

(Pertinence de la situation professionnelle questionnée en relation avec l'option, dynamique/évolution de la démarche et réflexion perceptibles dans l'ensemble de l'épreuve, qualité de l'expression orale, clarté de l'exposé et de la présentation, capacité à enrichir le questionnement initial, qualité des réponses apportées aux questions du jury (pertinence, argumentation, précisions)).

- **Données positives qui ont conduit les commissions à proposer l'admission des candidats**
 - Articuler de façon cohérente et pertinente situation professionnelle et connaissances didactiques et pédagogiques.
 - Mener, lors de la soutenance, une véritable réflexion critique qui soit complémentaire de l'objet mémoire et en dialogue avec ce dernier.
- **Données qui doivent être améliorées (progrès attendus)**
 - Maitriser des références « incontournables » pédagogiques et didactiques : Vygotski, Bruner, Mari-Barth...
 - Approfondir les lectures théoriques concernant l'adaptation et/ou les handicaps en rapport avec le mémoire.
 - Se méfier de références trop anciennes ou coupées des recherches actuelles.
 - Maîtriser impérativement l'orthographe.
 - Se garder d'un découplage entre partie théorique et partie pratique. Si la partie théorique présente bien des lectures, des données compilées par les candidats, et souvent avec une assez bonne qualité d'analyse, ces éléments sont souvent en revanche parfois un peu absents pour analyser et éclairer la seconde partie.

B. RESULTATS ACADEMIQUES

Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre de candidats ajournés	Nombre de candidats admis
53	44	7	36

Moyenne sur 20 de l'épreuve professionnelle suivie d'un entretien	Moyenne sur 20 à la soutenance de mémoire professionnel	Moyenne générale sur 40 de l'examen
13,25	13	26,11

Le Président du Jury

Éric GIEN,

Inspecteur de l'Education nationale
Adjoint au Directeur académique de la Nièvre